

**FO** **Secrétariat général**

**Frédéric SOUILLOT**  
Secrétaire général  
01.40.52.86.01

**Madame Elisabeth BORNE**  
Première ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 – PARIS

Paris, le 03 novembre 2022

Madame la Première ministre,

Le 13 juillet dernier, la Confédération Générale du travail – Force ouvrière ainsi que toutes les organisations syndicales et de jeunesse ont rédigé un communiqué commun portant sur la préservation du pouvoir d'achat. Il ressort de celui-ci que le sujet prioritaire est l'augmentation des salaires des travailleurs du secteur privé comme du secteur public.

Dans la Fonction publique, le manque de moyens matériels et le niveau élevé de suppressions d'emplois a considérablement dégradé la condition de travail des fonctionnaires et agents publics. Et pourtant, leur dévouement, leur niveau d'engagement et leur sens du service public ont permis un temps de compenser cette diminution. Les difficultés de recrutement dans la Fonction Publique et les services publics démontrent que ce temps est révolu. La perte de sens dans leur travail faute de pouvoir continuer à le faire comme ils l'avaient appris, et le manque de reconnaissance de leur engagement, ont conduit de nombreux fonctionnaires et agents publics à changer de travail. C'est ainsi que de nombreux soignants ont quitté l'hôpital, que des enseignants ont renoncé à ce qui était pourtant une vocation, que les concours administratifs ne font plus recette et que de nombreux emplois vacants ne sont donc plus pourvus.

Quand la société a eu besoin d'eux, on a applaudi les soignants, on a remercié publiquement les enseignants qui se sont débrouillés pour assurer leur mission à distance, les agents des services financiers pour leur efficacité dans le versement du fonds de solidarité aux entreprises, et les agents territoriaux pour leur service à la population, comme on a applaudi aussi les policiers au moment des attentats.

En revanche, il apparaît plus compliqué de les remercier financièrement. Pour FO, les mesures ponctuelles et majoritairement financées par l'Etat sont des rustines insuffisantes pour répondre à l'inflation galopante. Ce qui a été concédé à l'issue d'après négociations, notamment le dégel du point d'indice de 3.5 %, ne peut être considéré comme un solde de tout compte surtout si l'on rappelle que les premiers échelons de la catégorie C et de la catégorie B sont à peine au niveau du SMIC, voire en dessous.

Pour FO, il est nécessaire que le gouvernement mette en œuvre la clause de revoyure portant sur la revalorisation du point d'indice de tous les agents de la fonction publique. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires devrait, a minima, être indexé sur l'inflation galopante. Les indicateurs tendent à annoncer une inflation à 8,5 % en décembre prochain. Nous vous demandons donc de tout mettre en œuvre, dès à présent, pour qu'un alignement de revalorisation soit indexé à cette même inflation à laquelle nous sommes

.../.

TS

toutes et tous confrontés afin de préserver le Service public. Le Service public a une histoire donnons-lui un avenir car, quoi qu'on puisse en dire, il demeure dans sa conception originelle, un puissant outil de cohésion sociale, de redistribution et un des fondements de l'égalité républicaine.

Sachant pouvoir compter sur notre attachement commun à l'amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de travail de tous les fonctionnaires,

Je vous prie d'agréer, Madame la Première ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Frédéric SOUILLOT,**  
Secrétaire général

